

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - BELLA'CYCLES

I. - CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente («CGV») s'appliquent, sans restriction ni réserve à tous services de vente de vélos, textiles, pièces détachées et accessoires en lien avec le vélo et sa pratique (les « produits »), proposés par BELLA'CYCLES, sis 8 Rue du Coq à Bellac, immatriculé sous le numéro SIRET 89209552200017 (le «vendeur»), aux consommateurs et clients non professionnels (le «client » ou l'«acheteur»).

II. – COMMANDE

Toute commande de vélos, textiles, pièces détachées et accessoires, pour être valable, doit être établie sur les bons de commande/Devis du vendeur en magasin. La commande ne sera considérée comme définitive et validée, qu'après paiement de l'acompte par l'acheteur et acceptation de la commande par le vendeur résultant de la livraison directe des produits commandés.

Toute commande parvenue au vendeur est réputée ferme et définitive.

III. – DELAIS COMMANDES

Les délais de commande peuvent varier en fonction des différents fournisseurs. Le vendeur ne saurait être tenu pour responsable en cas de rallongement des délais du fournisseur. Dans ce cas, le vendeur en avisera l'acheteur, qui pourra s'il le souhaite annuler la commande. L'acompte lui sera alors remboursé.

IV. - RECEPTION DES PRODUITS

L'acheteur prendra réception des produits commandés au magasin du vendeur, dans le délai de 30 jours à compter de la réception de l'avis de mise à disposition adressé par le Vendeur dès livraison des produits. Passé ce délai, le vendeur pourra de plein droit annuler la vente, si bon lui semble, sans mise en demeure préalable, en application des dispositions de l'article 1657 du Code civil. L'acompte versé ne sera pas remboursé.

V. – PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

V.1. - **Prix** - Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, les prix des produits vendus sont ceux en vigueur figurant dans le catalogue des prix fournisseurs au jour de la commande.

Ces prix sont, à cette date, fermes et définitifs.

Ils sont exprimés en euros et stipulés toutes taxes comprises, frais de livraison inclus, emballage compris.

Les prix des prestations associées sont disponibles en magasin.

V.2. - **Modalités de paiement** - Sauf accord préalable et autres modalités prévues expressément par les conditions particulières, le paiement du prix s'effectue au comptant à la réception des produits. Un acompte correspondant à 30% de la somme, peut être exigé lors de la passation d'une commande par l'acheteur. Le solde doit être payé au moment de la livraison de la commande. Le versement de l'acompte implique un engagement ferme et définitif des deux parties ; l'acheteur s'engage à payer la totalité du produit et le vendeur s'engage à le fournir (sauf accord contraire entre les deux parties).

En cas de règlement anticipé par rapport à l'échéance initialement prévue, aucun escompte ne sera appliqué.

Une facture sera remise à l'acheteur sur simple demande.

Les moyens de paiements acceptés par BELLA'CYCLES sont : carte bancaire, virement ou espèces. Possibilité de paiement en 3 ou 4 fois sans frais pour tout achat compris entre 300€ et 2300€ TTC, avec un minimum d'achat de 500€ TTC pour le 4 fois sans frais. L'acheteur devra alors fournir un RIB si nécessaire sur demande du vendeur. Voir conditions détaillées en magasin.

VI. – GARANTIE

VI.1. - Les produits vendus sont couverts par les garanties légales :

- De conformité (art. L.217-7 à L.217-14 du Code de la Consommation)

- De vices cachés (Art. 1641 à 1649 du Code Civil).

L'acheteur pourra exercer ces garanties en adressant sa demande à :

Bella'Cycles - 8 rue du Coq - 87300 BELLAC

Lorsque l'acheteur agira en garantie légale de conformité, il :

- bénéficiera d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;

- pourra choisir entre la réparation ou le remplacement du bien sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 211-9 du Code de la consommation ;

- sera dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien.

L'acheteur pourra également décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil et, dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

VII. - RETOURS

Tout retour de produits devra être effectué en magasin dans un délai de sept jours à compter de la date d'achat et sur présentation de la facture. Seuls les produits rapportés dans leur intégralité, dans leur emballage d'origine, l'ensemble devant être intact, sans trace d'utilisation, ni d'usure à l'état neuf, seront repris. Toute reprise fera l'objet d'un échange ou d'un remboursement.

Tout textile sans ses étiquettes d'origine ne pourra être remboursé ou échangé. Les produits textile tels que les chaussettes, sous-maillots et cuissards sont exclus du présent article ; ils ne seront ni repris, ni échangés.

VIII. – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le client est informé que les données personnelles recueillies sur la facture sont susceptibles de faire l'objet de traitements automatisés nécessaires à l'exécution du contrat. Le responsable de ce traitement est le vendeur. Ces données seront conservées pendant 3 ans.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de ces données.

Si le client souhaite exercer ses droits, il doit contacter le vendeur dont les coordonnées figurent sur la facture, en précisant ses nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de sa carte d'identité.

Si le client ne souhaite pas que ses données soient utilisées par les partenaires du vendeur à des fins de prospection, il coche la case suivante :

En cas de difficulté en lien avec la gestion de ses données personnelles, le client peut adresser une réclamation au vendeur ou à la CNIL.

IX. – OPPOSITION AU DEMARCHAGE TELEPHONIQUE

Si le client consommateur ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, il est informé de son droit de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel :

- sur le site internet : <http://www.bloctel.gouv.fr>

- ou par courrier :

Société Opposetel - Service Bloctel - 6 rue Nicolas Siret - 10000 Troyes

X. – LITIGES - MEDIATEUR DE LA CONSOMMATION

En cas de réclamation, le client consommateur doit dans un premier temps s'adresser par écrit au vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception aux coordonnées suivantes :

Bella'Cycles - 8 rue du Coq - 87300 BELLAC

En second recours, si le vendeur est adhérent de MOBILIANS, il peut s'adresser au médiateur de MOBILIANS :

- soit directement en ligne sur son site internet :

<https://www.mediateur-mobilians.fr>

- soit en remplissant un formulaire de saisie téléchargeable sur le site du médiateur et en l'adressant au médiateur, par courrier à : M. le Médiateur de MOBILIANS - 43 bis route de Vaugirard - CS 80016 - 92197 MEUDON CEDEX ou par courriel à mediateur@mediateur-mobilians.fr

L'affaire peut également être portée devant le tribunal compétent.

A BELLAC, le

Signature du client (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)